

Extrait du registre des décisions

Bureau du 10 juillet 2025

n° 113-25

Objet : *RS - Attribution des accords-cadres relatifs à la fourniture d'outillages, quincaillerie, matériels et consommables divers et équipements de sécurité*

- date de convocation le 04 juillet 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix juillet dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Ecole-en-Bauges, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 28

Aillon-le-Jeune	Vincent Miguet
Aillon-le-Vieux	Cécile Trahand
Arith	Arthur Boix-Neveu
Barberaz	Christophe Pierretton
Barby	
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Thierry Repentin
	Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 9

de Pierre Brun à Alain Caraco - de Jean-Benoît Cerino à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Damien Regairaz à Cécile Trahand - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fresso

- conseillers excusés : 15

Luc Berthoud - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Ferrari - Sandra Ferrari - Philippe Gamen - Hélène Jacquemin - Max Joly - Luc Meunier - Pascal Mithieux - Gaëtan Pauchet - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 10 juillet 2025

délibération n° 113-25

objet **RS - Attribution des accords-cadres relatifs à la fourniture d'outillages, quincaillerie, matériels et consommables divers et équipements de sécurité**

Thierry Repentin en l'absence de Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé du contrôle de gestion interne et externe, de la gestion déléguée, des moyens des services et de la commande publique, indique que la fourniture d'outillages, quincaillerie et autres matériels nécessaires aux besoins des services opérationnels de Grand Chambéry était assurée jusqu'au 1^{er} trimestre 2025 au moyen d'accords-cadres passés en 2021 en groupement de commandes coordonné par la Ville de Chambéry.

Les besoins et organisations internes des deux collectivités étant différents sur ces familles d'achats, il a été fait le choix de ne plus adhérer au groupement de commandes. Ainsi, après redéfinition des besoins auprès des services techniques (notamment direction des déchets, direction de l'eau et de l'assainissement, direction des grands équipements, direction des bâtiments et infrastructures), une nouvelle consultation a été lancée début 2025 par Grand Chambéry.

Chaque lot constitue un accord-cadre à bons de commande. La commission d'appel d'offres du 20 juin 2025 a attribué les accords-cadres comme suit :

Lot	Désignation	Montant maximal sur 4 ans	Entreprise retenue
1	Outillages et consommables associés, équipements de manutention	450 000 € HT	Foussier
2	Quincaillerie, fixations et consommables divers	240 000 € HT	Foussier
3	Matériels électriques et éclairage	250 000 € HT	Sonepar
4	Piles et batteries	100 000 € HT	Batteries 73
5	Plomberie, robinetterie et outillage métier	100 000 € HT	Téréva
6	Peinture et vernis, outils et consommables associés	50 000 € HT	La Seigneurie
7	Equipements de sécurité (dont EPI)	150 000 € HT	Descours et Cabaud
8	EPI sur mesure	50 000 € HT	Descours et Cabaud
9	Produits hygiène d'atelier	80 000 € HT	Reico France
	TOTAL	1 470 000 € HT	

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et leurs avenants,

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 20 juin 2025,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver les accords-cadres à bons de commande pour la fourniture d'outillages, quincaillerie, matériels et consommables divers et équipements de sécurité comme indiqué ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer ces accords-cadres et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **113-25**

Objet de l'acte :	RS - Attribution des accords-cadres relatifs à la fourniture d'outillages, quincaillerie, matériels et consommables divers et équipements de sécurité
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 2 - Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)
Date de l'acte :	10 juillet 2025
Annexe(s) :	CCTP

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250710-lmc1H33268H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H33268H1

Date de transmission en Préfecture :	15 juillet 2025
Date de réception en Préfecture :	15 juillet 2025
Date de publication sur le site internet:	mardi 15 juillet 2025